



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité.

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le Conseil de Ville tiendra, une assemblée extraordinaire, le mardi 15 décembre 2008 à 20 heures au Bureau municipal, afin d'adopter le budget 2010 ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Donné ce 30^e jour de novembre 2009.

Guyline Thibault
Directrice générale et secrétaire-trésorière